

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal en date du 28 mars 2008.
Sous la présidence de Monsieur **MITTELBERGER** Gérard, Maire, qui ouvre la séance à 18h30.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et procède à l'appel nominal des conseillers.

Présents

M.	CIGNA Gaetano	M.	ANSELMIER Bernard
M.	BRUCK Gérard	M.	SCHMITT Pascal
Mme	PARIS Marie-Claire	Mme	SPIES Geneviève
M.	CASPAR Gilbert	M.	MAYER Henri
Mme	DENIG Joëlle	Mme	SCHMITT Magali
Mme	MATHIEU Monique	M.	KNOPP Matthieu
M.	ADAM Serge	Mme	DI LEGAMI Séverine
Mme	PREIS Véronique	M.	KOCHEMS Denis
Mme	JUNGE Marguerite	Mme	SCHNEIDER Marie-Line
Mme	KUNZE Cindy	M.	STUTZ Jean
M.	ZEYER Pascal	Mme	MATTU Catherine
M.	BERNARDI Julian	M.	ZIMMERMANN Patrick
Mme	HELMICH Marie-Rose	M.	GILLENBERG Patrick

Les conseillères Mmes **ROBERT** Yolande et **SCALI** Valérie entrent en séance au cours de la discussion du point 1.

Secrétaire de séance

Conformément aux textes en vigueur, notamment ceux du droit local d'Alsace-Moselle, le conseil municipal désigne M. Denis **VERMANDE**, Directeur Général des Services comme secrétaire de séance.

POINT 1 – Composition des commissions communales

Commissions communales

Le conseil municipal, décide de créer des commissions communales chargées d'étudier les questions soumises au conseil, en respectant la représentation pluraliste des élus.

Les commissions suivantes sont créées :

- **Commission des finances**
- M. **MITTELBERGER** Gérard, Maire
- M. **CIGNA** Gaetano, Adjoint au Maire
- M. **BRUCK** Gérard, Adjoint au Maire
- Mme **PARIS** Marie-Claire, Adjointe au Maire
- M. **CASPAR** Gilbert, Adjoint au Maire
- Mme **DENIG** Joëlle, Adjointe au Maire
- Mme **MATHIEU** Monique, Adjointe au Maire
- M. **ADAM** Serge, Adjoint au Maire
- Mme **PREIS** Véronique, Adjointe au Maire
- M. **ZEYER** Pascal, Conseiller Municipal
- M. **BERNARDI** Julian, Conseiller Municipal
- M. **SCHMITT** Pascal, Conseiller Municipal
- M. **KOCHEMS** Denis, Conseiller Municipal
- Mme **SCHNEIDER** Marie-Line, Conseiller Municipal
- M. **GILLENBERG** Patrick, Conseiller Municipal

- **Commission du tourisme, de l'économie, de l'emploi et des relations extérieures**

M. MITTELBERGER Gérard, Maire
M. CIGNA Gaetano, Adjoint au Maire
M. BRUCK Gérard, Adjoint au Maire
Mme PARIS Marie-Claire, Adjointe au Maire
M. CASPAR Gilbert, Adjoint au Maire
Mme DENIG Joëlle, Adjointe au Maire
Mme MATHIEU Monique, Adjointe au Maire
M. ADAM Serge, Adjoint au Maire
Mme PREIS Véronique, Adjointe au Maire
Mme JUNGE Marguerite, Conseillère Municipale
Mme ROBERT Yolande, Conseillère Municipale
M. BERNARDI Julian, Conseiller Municipal
Mme HELMICH Marie-Rose, Conseillère Municipale
M. ANSELMIER Bernard, Conseiller Municipal
M. MAYER Henri, Conseiller Municipal
Mme SCHNEIDER Marie-Line, Conseiller Municipal

- **Commission de l'urbanisme, de l'aménagement et du cadre de vie**

M. MITTELBERGER Gérard, Maire
M. CIGNA Gaetano, Adjoint au Maire
M. BRUCK Gérard, Adjoint au Maire
Mme PARIS Marie-Claire, Adjointe au Maire
M. CASPAR Gilbert, Adjoint au Maire
Mme DENIG Joëlle, Adjointe au Maire
Mme MATHIEU Monique, Adjointe au Maire
M. ADAM Serge, Adjoint au Maire
Mme PREIS Véronique, Adjointe au Maire
Mme JUNGE Marguerite, Conseillère Municipale
M. ZEYER Pascal, Conseiller Municipal
Mme HELMICH Marie-Rose, Conseillère Municipale
M. ANSELMIER Bernard, Conseiller Municipal
Mme SCHMITT Magali, Conseillère Municipale
M. KNOPP Mathieu, Conseiller Municipal
M. KOCHEMS Denis, Conseiller Municipal
M. STUTZ Jean, Conseiller Municipal
M. GILLENBERG Patrick, Conseiller Municipal.

- **Commission patrimoine, environnement, développement durable et nouvelles technologies**

M. MITTELBERGER Gérard, Maire
M. CIGNA Gaetano, Adjoint au Maire
M. BRUCK Gérard, Adjoint au Maire
Mme PARIS Marie-Claire, Adjointe au Maire
M. CASPAR Gilbert, Adjoint au Maire
Mme DENIG Joëlle, Adjointe au Maire
Mme MATHIEU Monique, Adjointe au Maire
M. ADAM Serge, Adjoint au Maire
Mme PREIS Véronique, Adjointe au Maire
Mme HELMICH Marie-Rose, Conseillère Municipale
Mme SPIES Geneviève, Conseillère Municipale
Mme SCHMITT Magali, Conseillère Municipale
M. KNOPP Mathieu, Conseiller Municipal
Mme SCHNEIDER Marie-Line, Conseillère Municipale
Mme MATTU Catherine, Conseillère Municipale
M. GILLENBERG Patrick, Conseiller Municipal.

- **Commission scolaire, petite-enfance, enfance et jeunesse**

M. MITTELBERGER Gérard, Maire
M. CIGNA Gaetano, Adjoint au Maire
M. BRUCK Gérard, Adjoint au Maire
Mme PARIS Marie-Claire, Adjointe au Maire
M. CASPAR Gilbert, Adjoint au Maire
Mme DENIG Joëlle, Adjointe au Maire
Mme MATHIEU Monique, Adjointe au Maire
M. ADAM Serge, Adjoint au Maire
Mme PREIS Véronique, Adjointe au Maire
Mme KUNZE Cindy, Conseillère Municipale
Mme SPIES Geneviève, Conseillère Municipale
Mme DI LEGAMI Séverine, Conseillère Municipale
M. KOCHEMS Denis, Conseiller Municipal
Mme SCHNEIDER Marie-Line, Conseillère Municipale
Mme SCALI Valérie, Conseillère Municipale

- **Commission culture et communication**

M. MITTELBERGER Gérard, Maire
M. CIGNA Gaetano, Adjoint au Maire
M. BRUCK Gérard, Adjoint au Maire
Mme PARIS Marie-Claire, Adjointe au Maire
M. CASPAR Gilbert, Adjoint au Maire
Mme DENIG Joëlle, Adjointe au Maire
Mme MATHIEU Monique, Adjointe au Maire
M. ADAM Serge, Adjoint au Maire
Mme PREIS Véronique, Adjointe au Maire
Mme JUNGE Marguerite, Conseillère Municipale
Mme KUNZE Cindy, Conseillère Municipale
M. ZEYER Pascal, Conseiller Municipal
M. BERNARDI Julian, Conseiller Municipal
M. SCHMITT Pascal, Conseiller Municipal
Mme SPIES Geneviève, Conseillère Municipale
M. KOCHEMS Denis, Conseiller Municipal
M. ZIMMERMANN Patrick, Conseillère Municipale

- **Commission de l'action sociale, de la solidarité et du 3^{ème} Age**

M. MITTELBERGER Gérard, Maire
M. CIGNA Gaetano, Adjoint au Maire
M. BRUCK Gérard, Adjoint au Maire
Mme PARIS Marie-Claire, Adjointe au Maire
M. CASPAR Gilbert, Adjoint au Maire
Mme DENIG Joëlle, Adjointe au Maire
Mme MATHIEU Monique, Adjointe au Maire
M. ADAM Serge, Adjoint au Maire
Mme PREIS Véronique, Adjointe au Maire
Mme JUNGE Marguerite, Conseillère Municipale
Mme ROBERT Yolande, Conseillère Municipale
Mme HELMICH Marie-Rose, Conseiller Municipal
M. MAYER Henri, Conseiller Municipal
Mme MATTU Catherine, Conseillère Municipale
Mme SCALI Valérie, Conseillère Municipale

- **Commission de la vie associative et des services techniques**

- M. MITTELBERGER Gérard, Maire
- M. CIGNA Gaetano, Adjoint au Maire
- M. BRUCK Gérard, Adjoint au Maire
- Mme PARIS Marie-Claire, Adjointe au Maire
- M. CASPAR Gilbert, Adjoint au Maire
- Mme DENIG Joëlle, Adjointe au Maire
- Mme MATHIEU Monique, Adjointe au Maire
- M. ADAM Serge, Adjoint au Maire
- Mme PREIS Véronique, Adjointe au Maire
- Mme JUNGE Marguerite, Conseillère Municipale
- M. MAYER Henri, Conseiller Municipal
- M. KNOPP Mathieu, Conseiller Municipal
- Mme DI LEGAMI Séverine, Conseillère Municipale
- M. ZIMMERMANN Patrick, Conseiller Municipal

- **Commission de Sécurité, de la gestion communale et de la police municipale**

- M. MITTELBERGER Gérard, Maire
- M. CIGNA Gaetano, Adjoint au Maire
- M. BRUCK Gérard, Adjoint au Maire
- Mme PARIS Marie-Claire, Adjointe au Maire
- M. CASPAR Gilbert, Adjoint au Maire
- Mme DENIG Joëlle, Adjointe au Maire
- Mme MATHIEU Monique, Adjointe au Maire
- M. ADAM Serge, Adjoint au Maire
- Mme PREIS Véronique, Adjointe au Maire
- Mme JUNGE Marguerite, Conseillère Municipale
- N. ANSELMIER Bernard, Conseiller Municipal
- M. SCHMITT Pascal, Conseiller Municipal
- M. MAYER Henri, Conseiller Municipal
- M. STUTZ Jean, Conseiller Municipal
- Mme SCALI Valérie, Conseillère Municipale

- **Commission Cimetière**

- M. MITTELBERGER Gérard, Maire
- M. CIGNA Gaetano, Adjoint au Maire
- M. BRUCK Gérard, Adjoint au Maire
- Mme PARIS Marie-Claire, Adjointe au Maire
- M. CASPAR Gilbert, Adjoint au Maire
- Mme DENIG Joëlle, Adjointe au Maire
- Mme MATHIEU Monique, Adjointe au Maire
- M. ADAM Serge, Adjoint au Maire
- Mme PREIS Véronique, Adjointe au Maire
- M BERNARDI Julian, Conseiller Municipal
- M MAYER Henri, Conseiller Municipal
- Mme SCHMITT Magali, Conseillère Municipale
- M. KNOPP Mathieu, Conseiller Municipal

Organismes internes

Le conseil municipal décide de nommer divers délégués pour siéger au sein d'organismes communaux

Musique Municipale :

Mme DENIG Joëlle, 5^{ème} Adjointe au Maire

Mme **JUNGE** Marguerite, Conseillère Municipale,
Office Municipale des Sports et de la Culture

M. **CASPAR** Gilbert, 4^{ème} Adjoint au Maire
Mme **JUNGE** Marguerite, Conseillère Municipale
M. **MAYER** Henri, Conseiller Municipal
Mme **DI LEGAMI** Séverine, Conseillère Municipale

Conseil d'Administration du Collège Louis Armand

Mme **PREIS** Véronique, 8^{ème} Adjointe au Maire, titulaire
Mme **DI LEGAMI**, Conseillère Municipale, suppléante

Conseil d'Administration de la Régie Municipale de Vidéocommunication

Mme **DENIG** Joëlle, 5^{ème} Adjointe au Maire
M. **ADAM** Serge, 7^{ème} Adjoint au Maire
M. **ZEYER** Pascal, Conseiller Municipal
M. **BERNARDI** Julian, Conseiller Municipal

Conseil d'Administration de la Régie Municipale de Service Funéraire

M. **CIGNA** Gaetano, 1er Adjoint au Maire
M. **CASPAR** Gilbert, 4^{ème} Adjoint au Maire
Mme **PREIS** Véronique, 8^{ème} Adjointe au Maire
Mme **ROBERT** Yolande, Conseillère Municipale

T.V.R.

M. **ZEYER** Pascal, conseiller municipal

APIME

M. **CASPAR** Gilbert, 4^{ème} Adjoint au Maire

Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire fait connaître au conseil que suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu d'élire les membres siégeant au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Avant l'élection, le conseil municipal doit désigner le nombre des conseillers faisant partie du Conseil d'Administration.

Monsieur le Maire propose de nommer 4 membres pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Il est à noter que le maire doit désigner parallèlement 4 membres des associations caritatives.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de nommer 4 membres pour siéger au sein de ce conseil, Monsieur le Maire en étant le Président de droit.

Deux listes sont en présence :

Liste A : Mme **MATHIEU** Monique, Mme **HELMICH** Marie-Rose, M. **MAYER** Henri, Mme **ROBERT** Yolande

Liste B : M. **KOCHEMS** Denis, Mme **MATTU** Catherine.

Après dépouillement, les résultats suivants sont prononcés :

Nombre de votants : 29

Bulletins nuls ou blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Ont obtenus

Liste A : 24 voix : 3 sièges

Liste B : 5 voix : 1 siège

Les membres suivants sont élus pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

M. **MITTELBERGER** Gérard, Maire, Président de droit, Mme **MATHIEU** Monique, 6^{ème} Adjointe au Maire, Mme **HELMICH** Marie-Rose, M. **MAYER** Henri et M. **KOCHEMS** Denis, Conseillers Municipaux.

POINT 2 – Commission d'appel d'offres

Le conseil municipal, décide à l'unanimité de constituer une CAO à caractère permanent. Cette commission est composée, pour les communes de plus de 3500 habitants, du Maire ou de son représentant et de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

VU l'article 22 du Code des Marchés Publics ;

Le conseil municipal procède à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Deux listes sont en présence :

Liste A : M. **CIGNA** Gaetano, M. **CASPAR** Gilbert, M. **ADAM** Serge, Mme **HELMICH** Marie-Rose, M. **KNOPP** Mathieu comme membres titulaires.

Et M. **ZEYER** Pascal, M. **ANSELMIER** Bernard, M. **MAYER** Henri, Mme **SCHMITT** Magali et Mme **DI LEGAMI** Séverine, comme membres suppléants.

Liste B : M. **STUTZ** Jean, membre titulaire et M. **ZIMMERMANN** Patrick, membre suppléant.

Après dépouillement, les résultats suivants sont prononcés :

Nombre de votants : 29

Bulletins nuls ou blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 29

Ont obtenus

Liste A : 24 voix : 4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléant

Liste B : 5 voix : 1 siège de titulaire et 1 siège de suppléant

Sont élus pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires

M. **CIGNA** Gaetano

M. **CASPAR** Gilbert

M. **ADAM** Serge

Mme **HELMICH** Marie-Rose

M. **STUTZ** Jean

Membres suppléants

M. **ZEYER** Pascal

M. **ANSELMIER** Bernard

M. **MAYER** Henri

Mme **SCHMITT** Magali

M. **ZIMMERMANN** Patrick

POINT 3 – Désignation des délégués dans les organismes externes

Conformément à l'article L 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal décide de déléguer les conseillers suivants pour siéger au sein des divers organismes externes :

Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (5)

M. MITTELBERGER Gérard, M. CIGNA Gaetano, M. BRUCK Gérard, Mme PARIS Marie-Claire, M. ANSELMIER Bernard.

Syndicat Mixte du Musée de la Mine :

M. BRUCK Gérard, 2^{ème} Adjoint au Maire

Syndicat d'Electricité de l'Est Mosellan

M. CIGNA Gaetano, 1^{er} Adjoint au Maire

M. ZEYER Pascal, Conseiller Municipal

Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Rosselle

M. ADAM Serge, 7^{ème} Adjoint au Maire, membre titulaire

Mme SPIES Geneviève, Conseillère Municipale, membre suppléant

ACBHL

M. SCHMITT Pascal, conseiller municipal, membre titulaire

Mme KUNZE Cindy, conseillère municipale, membre suppléant.

ASBH

Mme MATHIEU Monique, 6^{ème} Adjointe au Maire

Mme PREIS Véronique, 8^{ème} Adjointe au Maire

Mission Locale du Bassin Houiller

Mme MATHIEU Monique, 6^{ème} Adjointe au Maire, membre titulaire

M. MITTELBERGER Gérard, Maire, membre suppléant

CUCS

Comité de Pilotage CUCS

Mme PARIS Marie-Claire, 3^{ème} Adjoint au Maire, membre titulaire

M. MITTELBERGER Gérard, Maire, membre suppléant.

CISPD – Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Mme PARIS Marie-Claire, 3^{ème} Adjoint au Maire, membre titulaire

M. MITTELBERGER Gérard, Maire, membre suppléant.

POINT 4 – Désignation d'un correspondant Défense

Le correspondant Défense a la tâche essentielle de consolider le lien Armées-Nation. Monsieur MITTELBERGER Gérard, Maire est désigné, à l'unanimité, comme correspondant Défense.

POINT 5 – Indemnités de fonctions

Le nouveau conseil municipal décide de fixer expressément le niveau des indemnités de ses membres conformément à l'article L 2123-20-1, I, 1er alinéa du CGCT, à savoir :

VU la délibération du 22.03.2008, par laquelle, le Conseil Municipal a créé 8 postes d'Adjoints au maire.

VU l'article 81 de la loi du 27.02.2002 relative à la démocratie de proximité fixant le nouveau régime indemnitaire applicable au Maire et aux Adjoints, qui prévoit un taux maximum de 55% de l'indice brut 1015 pour le Maire soit 2057.69 € brut, et de 22% pour les adjoints soit 823.08 € brut.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir les taux ci-dessous indiqués :

INDEMNITES ELUS DE 3500 à 9999 h

Indice 1015 de la fonction publique (majoré 820) =

3 741,26

ELUS	TAUX RETENU	INDEMNITE MENSUELLE BRUTE PROPOSEE
M.MITTELBERGER Gérard, Maire	44,75%	1 674,21 €
M.CIGNA Gaetano, 1 ^{er} Adjoint au Maire	17,90%	669,69 €
M.BRUCK Gérard, 2 ^{ème} Adjoint au Maire	17,90%	669,69 €
Mme PARIS Marie-Claire, 3 ^{ème} Adjointe au Maire	17,90%	669,69 €
M.CASPAR Gilbert, 4 ^{ème} Adjoint au Maire	17,90%	669,69 €
Mme DENIG Joëlle, 5 ^{ème} Adjointe au Maire	17,90%	669,69 €
Mme MATHIEU Monique, 6 ^{ème} Adjointe au Maire	17,90%	669,69 €
M.ADAM Serge, 7 ^{ème} Adjoint au Maire	17,90%	669,69 €
Mme PREIS Véronique, 8 ^{ème} Adjointe au Maire	17,90%	669,69 €
COUT MENSUEL		7 031,73 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65 du budget de la collectivité.

POINT 6 – MOTION

Le conseil municipal, dans sa séance du 28 mars 2008, décide à l'unanimité de prendre une motion contre le regroupement des deux cabinets médicaux des docteurs Jager et Fleury, à savoir :

Le conseil municipal, s'oppose vivement au regroupement des deux consultations médicales de Petite-Rosselle, telles que prévues par la CARMI-EST.

MOTION

CONSIDERANT que la CARMI projetait de regrouper les deux consultations médicales à Petite-Rosselle – c'est à dire déménager la consultation du Dr. Fleury installée dans la partie haute de notre commune, à l'autre extrémité de la commune, Place de la Victoire, dans les locaux de la consultation actuelle du Dr Jager-

CONSIDERANT que les premiers concernés par ce regroupement seraient les patients du Dr. Fleury qui ne pourraient plus se rendre à pied à leur consultation médicale de proximité. Un grand nombre de ces patients sont des personnes qui ne disposent pas de voitures personnelles et qui ne pourraient ainsi se rendre chez leur

médecin dès que leur état de santé le nécessite. Rappelons que le cabinet du Dr. Jager n'est pas desservi par une ligne de transport en commun. Qui plus est, ce cabinet est excentré par rapport au centre commerçant de la localité. Les patients concernés seraient contraints de se déplacer à pied, soumis aux aléas climatiques, pour se rendre à l'arrêt de bus le plus proche, avec les contraintes horaires que cela entraînerait.

CONSTATANT, que la consultation du Dr. Jager, initialement prévue pour une occupation par 1,5 médecins est déjà saturée actuellement. L'ensemble des locaux médicaux est utilisé par le médecin et son infirmière. La salle d'attente est régulièrement pleine de patients. En tout état de cause, il paraît impossible de procéder à ce regroupement géographique, dans ces seuls locaux, sans nuire à la qualité du service rendu, c'est-à-dire sans nuire à la qualité du travail fourni par l'équipe médicale en place. Le coût du maintien de la consultation du Dr. Fleury dans cette partie de la commune est certainement sans commune mesure avec celui lié à l'agrandissement que vous seriez alors contraint de réaliser.

CONSIDERANT que d'un point de vue de l'économie locale, vous n'êtes pas sans savoir que nous disposons de deux pharmacies à Petite-Rosselle. Au-delà du contexte historique, ces pharmacies constituent un service de proximité non négligeable. Nous rappellerons à cet effet que la survie d'une pharmacie n'est pas uniquement liée à la proximité d'un cabinet médical, mais également aux habitudes des consommateurs, contraints de plus en plus à acheter directement des médicaments non remboursés, sans même passer par un médecin. Un regroupement tel que vous le prévoyez aurait un impact négatif sur la viabilité de la pharmacie récemment déménagée dans la partie haute de la ville.

Son propriétaire a procédé à des investissements lourds et significatifs. Une activité économique locale est menacée, des emplois sont en jeu. Qui plus est cette pharmacie maintient la possibilité de redémarrer d'autres activités commerciales de proximité dans ce quartier.

CONSTATANT, l'effet négatif de ce regroupement prévu serait l'augmentation du nombre de véhicules aux abords de la pharmacie du bas de la ville. Cette voie de circulation est déjà très chargée actuellement et les places de parking disponibles sont insuffisantes pour satisfaire aux besoins de cette clientèle nouvelle. Cette situation rendrait la circulation plus difficile et augmenterait le risque d'accidents. Il est fort probable que ces difficultés conduiraient certains clients potentiels à choisir de se fournir dans des pharmacies en dehors de la localité au seul motif de la commodité de stationnement.

CONSIDERANT, que nous oeuvrons avec un objectif d'accroissement de la population dans toutes les parties de la commune. L'ouverture de vos cabinets médicaux à des personnes ne relevant pas de votre régime ne peut être aujourd'hui qu'un atout supplémentaire au développement de ces quartiers renforçant ainsi l'impact de la médecine de proximité.

DEMANDONS

Compte tenu de la dégradation de la qualité globale du service rendu à vos affiliés de Petite-Rosselle, des perturbations engendrées dans l'organisation sociale de la ville, de l'impact sur la sécurité de la circulation et du risque économique encouru par les pharmaciens de la commune :

De renoncer à ce projet de regroupement des consultations médicales, compte tenu des effets négatifs nombreux que cela engendrerait.

Le conseiller M. **KOCHEMS** Denis fait remarquer que cette décision est quasiment prise, et s'interroge sur l'aboutissement de cette motion.

Monsieur le Maire répond que la décision n'est pas encore prise, mais qu'elle semble en effet imminente.

Le Maire
Gérard MITTELBERGER